

Saint-Joseph-de-Beauce, le 18 février 2013

Secrétaire générale, John Traversy  
CRTC  
Ottawa, ON K1A 0N2

Avis de consultation : CRTC 2013-19  
Numéro de la demande de ADR: 2012-1051-7  
Numéro de la demande de APB: 2012-0689-7

**Objet : Lettre d'appui pour le renouvellement de la licence de la chaîne ADR**

Monsieur,

Il m'est important pour moi, aujourd'hui, d'exprimer mon soutien quant au renouvellement de la licence de la chaîne ADR.

Vous devez savoir à quel point cette chaîne est un service d'intérêt public et combien elle apporte une aide essentielle aux corps policiers ainsi qu'aux autres organismes qui contribuent à la sécurité publique dans l'exercice de leur mission.

Pour notre part, l'AFPAD considère que le renouvellement de la chaîne ADR est primordiale afin d'aider les proches de victimes d'actes criminels, soit à retrouver leur être cher disparu ou encore même à obtenir de nouveaux éléments quant aux crimes non résolus.

L'AFPAD a déjà participé à quelques émissions dans le but de sensibiliser la population au niveau des disparitions et aux meurtres non résolus. Dans mon cas personnel, je tiens à vous informer que j'ai apporté ma collaboration dans les dossiers suivants : Disparition de Nathalie Godbout et de Marilyn Bergeron et dans un autre cadre, j'ai aussi participé à une émission au niveau de l'importance d'avoir une escouade au Québec, toujours dans les cas de meurtres non résolus et de disparitions.

De plus, selon nous, il serait très important d'approuver la demande déposée par **All Points Bulletin Inc.** pour que le reste du pays puisse également bénéficier d'un service en langue anglaises, tel celui offert par ADR au Québec. Plus cette chaîne sera écoutée, plus il y aura de chance d'aider le maximum de personnes.

Veuillez agréer, cher Monsieur, mes salutations distinguées.

Andrée Champagne, Coordinatrice, secteur Québec et l'Est du Québec